

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

(ANAO-SUP)



## **Rapport d'évaluation externe de la Licence de Géographie de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines(LSH) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB).**

### **Equipe d'évaluateurs :**

- M. Alioune KANE, Professeur titulaire, Président
- M. Ibrahima MBAYE, Professeur assimilé, Membre ;
- M. Papa SAKHO, Professeur assimilé, Membre.

### **Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Alioune Kane', is written over a horizontal line. The signature is stylized and fluid.

**Décembre, 2023**

## TABLE DES MATIERES

|                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b>                                  | <b>3</b>  |
| <b>Introduction</b>                                                       | <b>4</b>  |
| <b>1. Présentation du programme évalué</b>                                | <b>6</b>  |
| <b>2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation</b>                           | <b>6</b>  |
| <b>3. Description de la visite sur site</b>                               | <b>7</b>  |
| 3.1 <i>Organisation et déroulement de la visite</i>                       | 7         |
| 3.2 <i>Appréciation de la visite sur site</i>                             | 7         |
| <b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup</b> | <b>8</b>  |
| <b>5. Points forts du programme</b>                                       | <b>15</b> |
| <b>6. Points faibles du programme</b>                                     | <b>15</b> |
| <b>7. Appréciations générales</b>                                         | <b>16</b> |
| <b>8. Recommandations à l’établissement</b>                               | <b>18</b> |
| <b>9. Recommandations à l’ANAQ-Sup</b>                                    | <b>18</b> |
| <b>10. Proposition de décision</b>                                        | <b>18</b> |

## **SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

**ANAQ-Sup** : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

**CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur **CDP** : Contrat De Performance

**CRI** : Centre des Ressources Informatiques

**CM** : Cours Magistral

**CIAQ** : Cellule Interne d'Assurance Qualité

**CSA** : Chef du Service Administratif

**DCIAQ** : Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité

**EC** : Élément Constitutif

**LMD** : Licence-Master-Doctorat

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**PATS** : Personnel Administratif, Technique et de Service

**PER** : Personnel Enseignant et de Recherche

**REESAO** : Réseau d'Excellence pour l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest

**RSE** : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

**SAED** : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

**TD** : Travaux Dirigés

**TP** : Travaux Pratiques

**UE** : Unité d'Enseignement

**UFR - LSH** : Unité de Formation et de Recherche de Lettres et Sciences Humaines

**UGB** : Université Gaston Berger de Saint-Louis

## **Introduction**

Le programme de la Licence du Département de Géographie de l'UFR-LSH de l'UGB a été évalué le 26 juillet 2023 par une équipe, de trois experts externes de l'ANAQ-Sup, dirigée par le Professeur Titulaire Alioune KANE. Cette évaluation externe entre dans le cadre du renouvellement de l'accréditation, délivrée par l'ANAQ-Sup en 2016.

L'équipe d'experts était sur place à 8h 30 mn, conformément à l'agenda élaboré par l'ANAQ-Sup. La délégation était accueillie par le Chef de Département de Géographie, M. Boubacar BA, à la salle des Actes où se tiendra la cérémonie officielle d'ouverture des activités, présidée par le Directeur-Adjoint de l'UFR-LSH, M. Ousmane NGOM. L'évaluation s'est déroulée dans un contexte de type de temps pluvieux, de coupures d'électricité répétitives et de grève du PATS. Cette situation a impacté négativement l'agenda. Ainsi, les activités ont démarré à 9h 15mn avec le mot de bienvenue du Directeur-Adjoint de l'UFR-LSH. Par la suite, le Président de la délégation, Pr Alioune KANE a présenté l'équipe d'experts, composée du Pr Papa SAKHO de l'UCAD et du Pr Ibrahima MBAYE de l'UASZ. Il s'en suit un tour de table et l'adoption de l'agenda rappelé par Pr KANE.

Le Chef de Département, M. Boubacar BA et le collègue Aliou NDAO, coordonnateur du comité de pilotage de l'auto-évaluation ont, à tour de rôle, présenté le programme de la Licence de Géographie, le processus d'élaboration et les principaux résultats du rapport d'auto-évaluation.

Il s'en est suivi des échanges fructueux avec l'ensemble des acteurs présents à la cérémonie officielle (Cf. feuille de présence). Il se dégage, des débats, une volonté du PER à impulser une nouvelle dynamique, une vision prospective d'allègement de la maquette et de diversification de l'offre de formation (mise en place de Licence et/ou Master Professionnel) et du partenariat (RSE...). Madame Fatou Keita BA, représentante de la Directrice de la CIAQ de l'UGB a rappelé la mission de ladite structure dans l'évaluation externe qui est d'accompagner le comité de pilotage dans la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Le tout, est ponctué par le seul souci d'améliorer la qualité de l'offre de formation. Pr Cheikh Samba WADE du Département de géographier et, Pr Marie Emilienne FAYE-DIAGNE, la Directrice de la CIAQ qui a rejoint la cérémonie, ont conforté Mme BA dans ses propos.

L'approche méthodologique mise en place pour la réalisation du rapport d'auto-évaluation, s'articule autour de quatre étapes : la constitution d'un comité de pilotage, l'organisation d'ateliers de rédaction, la tenue de séances de partage, de mise en commun et la validation du

Pré-rapport par l'Assemblée de Département. Auparavant, un questionnaire a été soumis en ligne aux étudiants pour recueillir leurs avis sur le programme. Un échantillon de 72 étudiants répartis entre la Licence 3 (50 sur 132 étudiants) et Master 1 (22 sur 67 étudiants) a livré leurs perceptions sur l'offre de formation.

Le Comité de pilotage est composé de PER, PATS et d'étudiants. Le Comité a assuré la rédaction du rapport et la collecte des éléments de preuve.

Il s'est réuni deux fois. Par la suite, le document a fait l'objet de partage en ligne. Les observations apportées, ont été intégrées avant la validation du Pré-rapport.

Il ressort du rapport et des échanges, le manque notoire de salles de cours (02 salles seulement pour tous les 03 niveaux de la Licence) n'a pas paradoxalement plombé le déroulement normal des enseignements et des examens. Des chevauchements d'activités pédagogiques (CM, TD, TP, examens...) ont été aussi révélés au cours des échanges. Par ailleurs, les étudiants ont souligné la modicité du budget qui affecte négativement les sorties pédagogiques. Le PER a aussi alerté sur la montée fulgurante des effectifs des étudiants, constatée depuis quelques années qui creuse le déficit du taux d'encadrement et d'infrastructures en termes de salles de cours et d'équipements. Néanmoins, le chef de Département a témoigné sans réserve la disponibilité et la diligence dont fait montre le CSA de l'UFR-LSH, pour satisfaire les besoins chaque fois qu'ils sont exprimés et transmis. Selon M. GAYE, les attestations et diplômes sont délivrés sans difficultés.

Cependant, en dépit des contraintes rencontrées çà et là, les délégués des étudiants (les 3 niveaux de Licence confondus) ont tous magnifié la qualité des enseignements dispensés par un corps professoral disponible.

La mission a pris fin à 18 h 30 mn.

## **1. Présentation du programme évalué**

Le programme de Licence du Département de Géographie de l'UGB est mis en place depuis 2007 et évalué pour la première fois par l'ANAQ-Sup, en 2016 (Cf rapport d'évaluation externe de février 2016). Il répond aux exigences et aux normes du système LMD.

Le programme est dispensé par une équipe pédagogique qualifiée.

La présentation du programme de Licence du Département de Géographie par le Chef, M. Boubacar BA, était de haute facture : claire, concise et précise. M. BA a passé en revue la quintessence de l'offre de formation (notamment la maquette) et les contraintes structurelles (problèmes de salles de cours etc...), qui plombent les activités pédagogiques. La présentation complémentaire du collègue Aliou NDAO qui s'en est suivie, était plutôt une synthèse, captivante qui avait mis le *focus* sur les Standards du rapport d'auto-évaluation. Les observations faites par l'équipe d'experts se résument aux points ci-après :

- Une maquette bien structurée, mais demeure encore classique, lourde, malgré les efforts de reformatage de certaines unités d'enseignement (fusion, éclatement, changement d'intitulé etc...) consentis par les collègues ;
- Les *syllabi* adossés à la maquette n'ont pas été harmonisés conformément à la taxonomie de Bloom ;
- La mise en place d'une Licence professionnelle est toujours à l'état de réflexion ;
- Les sorties pédagogiques sont toujours circonscrites dans la vallée et le delta du fleuve Sénégal. Une diversification des sites à explorer serait une plus-value scientifique pour les apprenants. En effet, la prise en compte des autres zones éco-géographiques du Sénégal permettrait aussi à l'équipe pédagogique d'élargir leur éventail de partenariats vers le monde socioprofessionnel. Cela faciliterait les stages, l'insertion et l'employabilité des étudiants.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation soumis aux experts est composé de 43 pages et 20 annexes. Il est bien illustré (16 tableaux et 10 figures), riche en informations. Il est assorti de recommandations pertinentes, dont la mise en œuvre pourrait certainement améliorer les conditions de travail des étudiants, des enseignants, du PATS et par conséquent la qualité de l'enseignement. Le rapport est facile à lire et bien écrit. En revanche, il serait judicieux de le relire minutieusement afin de se départir de quelques imperfections de fond et de forme (exemple la période d'enquête est

omise au niveau de toutes les figures du document, l'illustration P32 est un tableau et non une figure...).

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

La visite des locaux a été plombée par la grève du PATS. Les infrastructures pédagogiques destinées exclusivement au Département de Géographie se résument à 01 salle de 200 places, 01 de TD/TP et le laboratoire Leïdi. Les autres infrastructures accessibles aux étudiants sont des espaces communs, partagés. Il s'agit notamment de l'auditorium de l'UGB, de la bibliothèque de l'UFR-LSH, de deux salles multimédia, de la salle de l'Amicale des étudiants de Géographie, la salle informatique de l'UFR-LSH et le Centre des Ressources Informatiques (CRI) de l'UGB. Une mutualisation consensuelle et actée des salles de l'UFR-LSH voire des autres UFR de l'UGB pourrait soulager le PER, à la recherche effrénée de salles de cours.

#### **3.2 Appréciation de la visite sur site**

La visite sur site des d'infrastructures pédagogiques du Département de Géographie n'a pas eu lieu à cause de la grève du PATS. Néanmoins le constat général qui se dégage à travers les échanges avec le PER, le CSA, la CIAQ et les étudiants, révèle une inadéquation notoire entre la capacité d'accueil et l'augmentation significative des effectifs des étudiants. Les coupures intempestives d'eau et d'électricité sont une réalité et peuvent impacter négativement sur la pédagogie, les conditions sociales des étudiants et les résultats des examens. Ainsi, depuis quelques années il est noté une tendance à la baisse des taux de réussite aux examens même s'ils sont encore satisfaisants.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>Le programme d'études de la Licence de Géographie est arrimé au système LMD. Il est régulièrement dispensé par un PER qualifié. Les objectifs définis à cet effet sont mis en œuvre et aboutissent à la formation de 14 promotions d'étudiants (Cf annexe 2 du rapport d'auto-évaluation). Le taux de réussite passe de 86,13% en 2016-2017 à 73,33 % en 2017-2018 pour atteindre 66,03% pendant la Covid-19 en 2020-2021.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                  |
| <b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p>Les objectifs de formation du programme d'études sont en harmonie avec la mission dont la vision est de former une élite capable de répondre efficacement aux défis de développement local, national et international en 2025. Les objectifs sont conformes à ceux déclinés dans le plan stratégique de l'UGB en 3 points : améliorer l'efficacité interne, soutenir la qualité de l'enseignement, diversifier l'offre de formation.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                        |
| <b>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Il n'existe pas de cadre formel de partenariat entre le programme et le milieu professionnel. Toutefois, on peut noter des relations non actées, informelles et circonstanciées.</p> <p>Les objectifs du programme et le contenu de la maquette n'ont pas fait l'objet de discussions avec le monde professionnel et socio-économique.</p> <p>Les enseignements du programme sont conçus exclusivement en tronc commun pour l'acquisition des fondamentaux, des concepts et notions de base de la Géographie et préparer les apprenants à une spécialisation en Master.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT</b></p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis de manière collégiale et transmis par voie hiérarchique. Les décisions sont d'abord prises en Assemblée de Département, puis entérinées en Conseil d'UFR et enfin validées par le Conseil académique de l'Université.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| A travers l'Assemblée de Département, le personnel d'enseignement et de recherche a pris une part active dans la conceptualisation et la mise en œuvre du programme. Cependant, l'adoption et la validation de ce dernier relèvent des instances supérieures (Conseils d'UFR et académique de l'Université).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Le dispositif de mesures d'assurance qualité du programme s'appréhende à travers le comité de pilotage et l'approche méthodologique adoptée par ledit comité dans le rapport d'auto-évaluation. En effet, un questionnaire d'évaluation du programme de Licence a été concocté pour recueillir la perception des étudiants sur leur formation. L'enquête a porté sur un échantillon de 72 étudiants, répartis entre la Licence 3 et le Master 1. Les résultats de l'enquête montrent une appréciation positive de l'offre de formation par les apprenants. Les réajustements apportés dans le programme sont périodiquement adaptés par l'institution à travers des rencontres, des ateliers ou des séminaires. |
| <b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme de Licence du Département de Géographie dispose d'une maquette structurée selon les normes du LMD et du REESAO qui régissent les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Tous les cours sont consignés dans des *syllabi* qui déclinent les objectifs, les modalités d'enseignement-apprentissage, les supports pédagogiques et les modalités d'évaluation. La maquette est composée de 6 semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignements (UE) capitalisables. Les UE sont codifiées et éclatées en plusieurs éléments constitutifs (EC). Elles sont réparties en UE fondamentales et transversales.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Les enseignements couvrent aussi bien la géographie physique qu'humaine ainsi que l'aménagement du territoire. Les méthodes et outils d'enseignement sont adaptés aux technologies modernes de spatialisation de l'information (SIG, drones, géomatique, ...). Les méthodes d'évaluation des étudiants à travers des études de cas et dossiers d'aide à la prise de décision préparent l'étudiant au marché du travail. Toutes ces méthodes sont bien en adéquation avec les objectifs du programme d'études. Les évaluations des UE et des EC se résument à un/des contrôle (s) continu (s) et à un examen à la fin du semestre. Chaque étudiant reçoit les résultats de ses contrôles continus et a la possibilité de consulter ses copies d'examen. Les réclamations formulées par les étudiants sont traitées, pour donner suite à une correspondance adressée au Chef de Département.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont conformes aux textes et règlements du REESAO et du LMD. L'obtention d'attestation de réussite est assujettie à la validation de 60 crédits. Le passage conditionnel en Licence 2 s'applique aux étudiants ayant capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la Licence1. Le passage conditionnel en Licence3 s'applique aux étudiants ayant validé la Licence1 et ayant capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la Licence2. Le diplôme de Licence de Géographie est délivré à tout étudiant ayant validé les 180 crédits.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Les taux de réussite en Licence de Géographie sont globalement satisfaisants. L'année 2020-2021 était drastiquement affectée par la Covi-19. Paradoxalement, les taux de réussite étaient évalués à 93,60 % en Licence1, 95,80 % en Licence2 et 44,57 % en Licence3. A cet effet, les sacrifices consentis par le PER méritent d'être salués. Les contre-performances des résultats de la Licence3 sont inhérentes à l'absence de passage conditionnel qui oblige l'apprenant à valider tous les crédits des trois années pour obtenir la Licence.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>L'enseignement du programme de la Licence de Géographie de l'UGB est dispensé par un corps enseignant, compétent, expérimenté et scientifiquement qualifié. Le personnel est composé de 13 permanents dont 01 en retraite, non encore remplacé et 15 vacataires. Ces derniers prennent en charge les enseignements transversaux comme l'économie, la sociologie, le droit, l'informatique, l'histoire, le sport, etc.</p> <p>Le PER est recruté à la suite d'une expression de besoins du Département et à travers un appel à candidature. Le Département s'est doté d'une grille de sélection (Cf. annexe 9 du rapport d'auto-évaluation). Les qualifications recherchées sont entre autres, l'expérience dans l'enseignement et la recherche, la qualité des publications, l'intégration aisée dans des équipes pluridisciplinaires (Cf. annexe 10 du rapport d'auto-évaluation).</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p> |
| <b>Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement est clairement définie dans la maquette. En revanche, il est difficile d'évaluer le volume horaire consacré à la recherche, à l'expertise et aux tâches administratives.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p>La mobilité du PER du Département de Géographie de l'UGB vers les autres institutions d'enseignement supérieur national et/ou étranger, est une réalité. Les enseignants dudit Département interviennent dans des institutions d'enseignement exogènes à l'instar de l'UCAD, de l'UASZ, de l'Institut politique de Lyon, de l'Université de Nouakchott, pour ne citer que celles-là. Des enseignants-chercheurs des autres institutions interviennent aussi aux niveaux Master et Doctorat du Département. Ces interventions extérieures sont régies par des accords-cadres, des conventions entre l'UGB et les institutions d'origine.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                             |

## **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

### **Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Le programme est ouvert aux élèves titulaires du baccalauréat. Jusqu'en 2013, les conditions d'admission dans le programme sont définies de manière objective selon une grille de sélection pondérée, qui prend en compte des critères d'âge, de réussite au baccalauréat (1er ou 2e tour), la mention au baccalauréat et la note obtenue en Géographie au baccalauréat. Elles étaient publiées dans le site web de l'UGB (voir [www.ugb.sn](http://www.ugb.sn)). Depuis, les admissions demeurent une exclusivité du MESRI à travers le site [www.campusen.sn](http://www.campusen.sn).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

La sélection des étudiants et le déroulement des enseignements se font sans discrimination, autrement dit, la sélection ne tient pas compte du genre, même si on observe un plus grand nombre d'étudiants de sexe masculin (67% de garçons versus 33% de filles en 2021-2022). Au total, le mérite prime sur tout.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Dans le cadre des conventions qui lient l'UGB et les universités étrangères, le Département de Géographie reçoit des étudiants pour suivre des enseignements de Licence dont les crédits sont capitalisés dans leurs universités d'origine. Par contre, la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis reconnus dans les textes pose un problème d'application à l'échelle nationale.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le Département de Géographie dispose d'un PER de qualité capable d'offrir aux étudiants de la Licence un encadrement adéquat au cours de leur formation. De surcroît un Tutorat est mis en place chaque année pour assister les étudiants, particulièrement les nouveaux, dans les TD et pour s'acquitter correctement des démarches pédagogiques et administratives. Les groupes de travaux dirigés (TD) sont de l'ordre de 30 étudiants. Cependant, pour les TP et les sorties pédagogiques, le niveau d'encadrement mérite d'être amélioré.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Le programme de Licence de Géographie ne dispose pas d'une structure ou de moyens spécifiques pour l'insertion ses étudiants. En revanche, il bénéficie des opportunités offertes par l'incubateur et la Direction d'Insertion et des Stages de l'UGB. Dans la pratique, le PER accompagne les étudiants et leur font profiter de leurs réseaux pour l'obtention de stage, voire d'un emploi.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le Département de Géographie est relativement doté de ressources humaines et pédagogiques conséquentes pour réaliser ses objectifs. Neuf enseignants disposent chacun d'un bureau individuel. Quatre enseignants partagent leur bureau avec des collègues. Chaque enseignant dispose d'un ordinateur personnel avec une imprimante et reçoit une dotation de fournitures chaque année (stylos, éponge, craie, rames de papier, marqueur, une cartouche d'encre, etc.). Le Département de Géographie dispose d'un secrétariat, d'un laboratoire, de 01 salle de cours de 200 places et d'une salle TP de 30 places. Le Département mutualise avec les cinq (5) autres Départements de l'UFR-LSH, les moyens matériels, humains et financiers mis à disposition par ledit établissement : matériel de reprographie, budget, centre de documentation, service pédagogique, salle de réunion, personnel administratif, service technique (audiovisuel et informatique), etc.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

Le programme de la Licence de Géographie répond aux normes du système LMD ;

- Les cours sont consignés dans des syllabi ;
- Les enseignements sont déroulés de manière hybride (présentiel et à distance) ;
- Les méthodes d'enseignement sont adaptées aux technologies modernes de spatialisation de l'information (SIG, drone, géomatique etc.)
- Les méthodes d'évaluation des étudiants à travers des études de cas et des dossiers d'aide à la prise de décision, préparent les étudiants au marché du travail ;
- Les décisions prises au sein du Département sont collégiales et inclusives ;
- L'équipe pédagogique est composée d'un PER qualifié et dynamique ;
- Les étudiants bénéficient d'un encadrement de qualité, un système de tutorat est mis en place pour les nouveaux étudiants ;
- Les taux de réussite sont très satisfaisants ;
- Le matériel pédagogique acquis est bien sécurisé.

## **6. Points faibles du programme**

- Le programme de formation (maquette) n'a pas fait l'objet de partage avec le milieu professionnel et le monde socio-économique ;
- La lourdeur de la maquette est encore une réalité ;
- Les objectifs déclinés dans certains *syllabi* ne sont pas conformes à la taxonomie de Bloom ;
- La modicité du budget et l'effectif de plus en plus élevé d'étudiants plombent de manière drastique l'organisation des sorties pédagogiques et la diversification des sites à explorer à l'instar du Sud-est du Sénégal, le bassin arachidier, etc. ;
- Les conditions d'étude (notamment d'accès dans les salles de cours) ne sont pas favorables aux étudiants à mobilité réduite ;
- Le Département de Géographie est faiblement équipé en infrastructures pédagogiques. Deux (02) salles de cours seulement sont affectées exclusivement au Département ;
- L'environnement de travail est marqué par des coupures intempestives d'eau et d'électricité.

## 7. Appréciations générales

L'évaluation externe du programme de la Licence du Département de Géographie s'est effectuée sur la base des référentiels de l'ANAQ-Sup-MESRI. Le programme d'études est arrimé au système LMD. Les enseignements des trois (03) niveaux sont structurés autour d'une maquette en termes de semestres, d'UE et d'EC. Les objectifs du programme référés aux standards de l'ANAQ-Sup sont globalement atteints. Le taux moyen de réussite de la Licence de Géographie (les 03 niveaux confondus) était de 80% en 2020-2021. De réels efforts d'ouverture doivent être faits auprès des milieux professionnels et socio-économiques pour faciliter l'obtention de stage et l'employabilité des diplômés.

L'équipe pédagogique est composée de 13 PER dont un (01), récemment parti en retraite et non encore remplacé. Elle est scientifiquement qualifiée, mais relativement surchargée en volume horaire de travail avec un ratio d'encadrement moyen de 39 étudiants par enseignant en 2020-2021. L'équipe pédagogique est appuyée par 15 vacataires, venant pour la plupart des universités nationales (Université Cheikh Anta Diop...), étrangères (Institut Politique de Lyon, France...) et du monde professionnel (SAED...). Un renforcement de l'équipe pédagogique par le recrutement de PER permanents, l'amélioration de l'environnement de travail sont nécessaires pour garantir aux étudiants une formation de qualité.

Le tableau ci-dessous rappelle les recommandations formulées par l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup lors de la première évaluation externe du programme, en 2016 et le niveau de mise en œuvre de celles-ci.

| Rappel des recommandations issues de la première évaluation                                                         | Niveau de mise en œuvre des recommandations                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Harmoniser les <i>syllabi</i> , conformément à la taxonomie de Bloom.                                               | Les objectifs déclinés dans certains syllabi ne sont pas conformes à la taxonomie de Bloom. On utilise un verbe mentaliste pour un objectif général. En revanche, un objectif spécifique est élaboré avec un verbe d'action. Tel n'est pas le cas dans la plupart des syllabi. |
| Harmoniser le système d'évaluation des étudiants en tenant compte des recommandations du REESAO sur le système LMD. | Les fiches recommandées lors de la première évaluation n'ont pas été fournies. Un questionnaire a été administré à une cinquantaine d'étudiants de Licence 3 pour                                                                                                              |

|                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                 | recueillir leur perception sur l'offre de formation.                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Alléger la maquette du programme de la Licence de Géographie en accordant une priorité aux fondamentaux de la Géographie et différer la spécialisation précoce en Master.                       | En dépit des efforts de regroupement d'EC consentis par les collègues, la maquette demeure encore lourde.                                                                                                                                                                                                   |
| Réfléchir sur la mise en place d'une Licence professionnelle, panacée pour alléger la maquette et saisir cette opportunité pour impliquer le milieu professionnel et le monde socio-économique. | L'implication du milieu professionnel et du monde socioéconomique est encore timide. Néanmoins, la réflexion sur la mise en place d'une Licence ou d'un Master professionnel est enclenchée.                                                                                                                |
| Diversifier les sites des sorties pédagogiques                                                                                                                                                  | Malgré l'effectif de plus en plus élevé d'étudiants le PER développe des stratégies pour pérenniser les sorties pédagogiques et diversifier dans la mesure du possible les sites                                                                                                                            |
| Revoir à la hausse le budget alloué aux sorties pédagogiques.                                                                                                                                   | le service des finances de l'UFR essaie au mieux de répondre aux requêtes du Département pour assurer les sorties pédagogiques. L'activité souffre des contraintes budgétaires.                                                                                                                             |
| Améliorer l'environnement de travail (accès à l'eau, à l'électricité, à l'internet...) du PER, du PATS et des Etudiants.                                                                        | La connexion internet est nettement améliorée avec l'avènement des enseignements à distance. En revanche l'environnement de travail est toujours drastiquement contraint entamé par les coupures intempestives d'électricité et d'eau.                                                                      |
| Renforcer le dispositif sécuritaire et d'hygiène (évacuations de secours, mise en place d'extincteurs...) des salles de cours, des bureaux des enseignants et du PATS.                          | Les constructions ne sont pas adaptées à la situation des étudiants à mobilité réduite. Les équipements acquis sont sécurisés. En revanche, les coupures d'eau prolongées plombent l'hygiène dans les toilettes.                                                                                            |
| Concocter un planning des activités du laboratoire Leïdi avec un chronogramme précis.                                                                                                           | Leïdi « Dynamique des territoires et développement » est un laboratoire pluridisciplinaire, commun à l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche du département. L'apport de Leïdi reste encore faible dans la mise en œuvre de la Licence. Sa pertinence ne se justifie qu'à partir du Master. |

## 8. Recommandations à l'établissement

- Alléger la maquette du programme de la Licence du Département de Géographie ;
- Harmoniser les objectifs déclinés dans les *syllabi*, en se référant à la taxonomie de Bloom ;
- Mettre en place des filières professionnalisantes (Licence et/ou Master) afin d'impliquer le milieu professionnel et le monde socio-économique et faciliter, l'obtention du stage, l'insertion et l'employabilité des diplômés ;
- Augmenter le budget du Département de manière substantielle afin que les activités pédagogiques (sorties et autres) puissent se dérouler normalement ;
- Améliorer l'environnement de travail (accès à l'eau, à l'électricité, à l'internet...) du PER, du PATS et des Etudiants ;
- Doter le personnel (PER et PATS) en bureaux et le Département en salles de cours suffisantes face à une augmentation exponentielle des effectifs des apprenants ;
- Renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement d'enseignants-chercheurs permanents.

## 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Augmenter d'un (01) jour au moins la durée de séjour sur le site de la mission de l'ANAQ-Sup. En effet le rythme de travail est soutenu et les acteurs peuvent ne pas être disponibles.

## 10. Proposition de décision

Suite à la mission effectuée *in situ* et les échanges avec le Département de Géographie de l'UGB, le groupe d'experts propose le renouvellement de l'**accréditation de la licence**.